



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie L, sous-catégorie 1.1

Numéro de la demande : 2023-5011
Demande : Demande assujettie à la Politique de protection des droits de propriété sur les données concernant les produits antiparasitaires – Évaluation de l'équivalence et des données
Demandeur : Keystone Specialty Chemicals
Produit : Artemis
Numéro d'homologation : 35365
Principe actif (p.a.) : Ester d'alkylphosphate polyoxyalkylé
Numéro de document de l'ARLA : 3625268

But de la demande

Le but de la présente demande est d'homologuer une nouvelle préparation commerciale, Artemis, en se fondant sur un produit déjà homologué.

Évaluation des caractéristiques chimiques

Artemis se présente sous la forme d'un concentré émulsifiable contenant un ester d'alkylphosphate polyoxyalkylé à une concentration de 30 %. Cette préparation commerciale a une densité de 0,94 g/cm³ et un pH de 2,4 à 4. Les exigences en matière de données chimiques ont été remplies pour ce produit.

Évaluation de la valeur

La disponibilité d'Artemis pour l'application avec Arrow 240 EC, Antler 240 EC, Arrow All In et IPCO GraminX Unlocked offre aux utilisateurs une flexibilité accrue pour choisir la marque d'agent tensio-actif qu'ils préfèrent et qui est disponible pour l'application avec ces produits herbicides.

L'évaluation de la valeur a été fondée sur les homologations des produits herbicides répertoriés. Les renseignements justifient l'ajout des préparations commerciales herbicides susmentionnées en tant que produits d'association sur l'étiquette d'Artemis lorsqu'il est inclus dans la bouillie de pulvérisation à raison de 0,5 à 1 % v/v, conformément au mode d'emploi de l'herbicide.

Évaluation sanitaire et évaluation environnementale

De telles évaluations ne sont pas requises aux fins de la présente demande.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a procédé à l'évaluation des renseignements fournis et les a jugés acceptables pour appuyer l'homologation d'Artemis.

Références

Aucune.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2024

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9